

KIT AUTODIAGNOSTIC

1 - Le contenu du kit d'amélioration des pratiques

Vous l'avez sous les yeux, cette fiche liste les différents éléments qui composent le kit !

2 - Comment mettre en place cette démarche dans mon AMAP ?

Ca y est, vous êtes intéressé-e ?! Laissez-vous guider par ce document qui vous indique les différentes étapes à suivre pour mettre en place la démarche dans votre AMAP.

3 - Comment utiliser les fiches thématiques ?

C'est le jour J ? Pas de panique ! Il vous suffit de suivre ces explications !

4 - Les personnes ressources

Vous invitez un-e amapien-ne et un-e paysan-ne d'une autre AMAP ? Voici plus en détails leur rôle !

5 - Des idées d'animation

Quelques propositions d'animation de la démarche.

6 - Foire Aux Questions

7- Les fiches thématiques

A - L'implication et la convivialité au sein de l'AMAP : la répartition des rôles, la participation, l'engagement, l'éducation populaire, le relationnel, la confiance, les livraisons

B - Communiquer en AMAP : la diffusion des informations, la transparence, la prise d'informations

C - L'AMAP et le territoire : l'accessibilité, le mouvement des AMAP, les liens au territoire, l'environnement

D - La viabilité économique du partenariat : le prix, les contrats, la pérennisation, paysan-ne en AMAP, les aléas

E - Le démarrage de partenariat : la confiance, trouver un paysan, construire les relations

F - Les pratiques agricoles dans l'AMAP : l'agro-écologie, l'agriculture paysanne et la démarche d'amélioration des pratiques

G - Mon AMAP dans le réseau Auvergne-Rhône-Alpes : le point avec le mouvement des AMAP

8 - La charte des AMAP

Pour vous remettre en mémoire le texte de la charte

Kit inspirée par la Fédération des AMAP de Picardie

Mis à disposition par le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes



KIT AUTODIAGNOSTIC

2 - L'amélioration des pratiques en Auvergne-Rhône-Alpes

Que dit la charte ?

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES

Pour faire vivre les principes et engagements de la charte des AMAP, celle-ci doit être accompagnée d'actions visant à analyser et faire progresser collectivement les pratiques.

En ce sens, l'évaluation participative permet une démarche d'évolution partagée entre amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Pour la réaliser, les AMAP définissent les moyens à mettre en œuvre avec l'appui des réseaux et associations partenaires.

Et le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

Le kit a été conçu comme un outil au service des AMAP sur les bases du travail de la Fédération des AMAP de Picardie. Il permet aux AMAP de se questionner sur leurs pratiques quotidiennes et de les situer vis-à-vis de la charte des AMAP, tout en animant la relation paysan-ne-s/amapien-ne-s par l'ouverture d'un espace d'échanges et d'interconnaissances. Il s'agit également de permettre des allers-retours entre les AMAP utilisant les fiches thématiques et le réseau, ainsi que les autres AMAP. L'objectif est d'avancer ensemble vers une amélioration continue des partenariats en AMAP, par l'échange de savoirs et de bonnes pratiques et la construction de solutions et d'outils adaptés aux écueils rencontrés.

Mais concrètement, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont différentes fiches thématiques qui vous permettront d'analyser votre partenariat sur un sujet donné et de définir ensemble ce vers quoi vous voudriez aller, quels objectifs vous voudriez atteindre. C'est surtout une bonne occasion d'échanger tous ensemble, paysan-ne-s et amapien-ne-s, et de vous poser des questions que vous n'aborderiez peut-être pas au quotidien. Concrètement, il vous faudra définir une date à laquelle des paysan-ne-s et des amapien-ne-s de votre AMAP se rassembleront autour d'une fiche thématique. Nous vous recommandons également d'inviter un-e paysan-ne et un-e amapien-ne d'une autre AMAP lorsque vous utilisez la fiche !

KIT AUTODIAGNOSTIC

Comment mettre en place la démarche dans mon AMAP ?

Pour mettre en place la démarche dans votre AMAP, suivez les étapes suivantes.

ETAPE 1. Discutez de votre intérêt pour la démarche avec d'autres personnes de l'AMAP, paysan-ne-s comme amapien-ne-s, afin que la décision de vous lancer soit collective !

ETAPE 2. Ensuite, en essayant au maximum de concilier les envies de chacun, choisissez parmi les 7 fiches thématiques celle que vous aimeriez utiliser.

ETAPE 3. Définissez une date à laquelle vous pourriez réunir paysan-ne-s et amapien-ne-s pour utiliser la fiche. Cela peut être après une livraison, lors d'une visite de ferme, d'une AG, d'un CA, d'un événement, etc. Il est recommandé d'avoir au minimum 6 personnes !

ETAPE 4. Choisissez si vous souhaitez inviter un-e paysan-ne et un-e amapien-ne ressource, c'est-à-dire des personnes d'une autre AMAP, à être présent-e-s. Nous vous y encourageons fortement car c'est l'occasion d'avoir un regard extérieur sur la thématique abordée et d'échanger sur vos pratiques, avec probablement de bonnes idées à la clé ! Pour cela, contactez le Réseau AMAP Auvergne Rhône Alpes

ETAPE 5. Prenez soin de communiquer les semaines précédant la réunion ! Vous pouvez interpellier individuellement les amapien-ne-s et paysan-ne-s, faire une animation (voir partie 6 du kit), vous pouvez afficher l'information sur le lieu de livraison, envoyer un mail à l'ensemble de l'AMAP, créer un doodle, etc.

ETAPE 6. Pour le jour J, imprimez les fiches thématiques en nombre suffisant et prévoyez des stylos. Il est sympathique de lier le rendez-vous 'amélioration des pratiques' à un temps plus convivial : vous pouvez par exemple prévoir des boissons pour la réunion, faire un pot de clôture, ou encore proposer un repas partagé qui suivra la séance.

ETAPE 7. Une fois la fiche terminée, retournez par la poste ou par mail au Réseau AMAP Aura la partie « faire le point » remplie.

KIT AUTODIAGNOSTIC

4 - Comment utiliser les fiches thématiques ?

Pour utiliser l'une des fiches, il vous suffit de rassembler autour d'une table des amapien-ne-s et des paysan-ne-s de votre AMAP et de suivre les étapes suivantes.

ETAPE 1. En fonction du nombre de participant-e-s, restez ou non en un seul grand groupe. Si vous êtes plus de 10, nous vous conseillons de vous diviser en petits groupes de 6 personnes environ.

ETAPE 2. Dans chaque groupe, désignez un-e secrétaire, un-e animateur-trice et un-e maître du temps. Distribuez à ces trois personnes les feuilles de route qui correspondent à leur rôle, afin qu'elles prennent connaissance de leurs objectifs.

ETAPE 3. Vous trouverez en étape 3 un extrait de la charte des AMAP lié au thème abordé. Ce texte est lu par l'animateur-trice du groupe et permet ensuite aux participant-e-s d'analyser la manière dont fonctionne leur partenariat.

ETAPE 4. Le temps de discussion débute par une évaluation colorée. Il s'agit de définir ensemble, à l'aide du texte de la charte des AMAP qui vient d'être lu, où vous pensez que votre partenariat se situe par rapport au thème abordé.

ETAPE 5. Il vous est ensuite proposé une série de questions pour vous aider à y voir plus clair. Les questions sont posées à l'oral par l'animateur-trice et s'adressent à la fois aux paysan-ne-s et aux amapien-ne-s : il est important qu'à chaque question, chacun-e exprime son point de vue. Cette liste de questions est un support destiné à alimenter vos discussions : vous pouvez donc passer les questions que vous avez déjà abordé, et si le temps manque, choisir quelques questions prioritaires.

ETAPE 6. A la fin du temps de discussion, vous êtes de nouveau amenés à choisir ensemble quelle couleur correspond le plus à votre partenariat. Votre choix est-il toujours le même ?

ETAPE 7. L'étape 7 est très importante car elle permet à l'ensemble des participant-e-s de synthétiser et de concrétiser le temps de réflexion précédent. Il s'agit tout d'abord de rendre compte des bonnes pratiques identifiées: y-a-t-il des points sur lesquels l'AMAP se débrouille bien ? Quels aspects positifs avez-vous relevé ? Avez-vous mis en place des choses qui fonctionnent, des solutions qui marchent ?

Ensuite, vous pouvez évoquer les difficultés que vous rencontrez par rapport au thème abordé: quels sont les points où vous pensez être moins à l'aise ? Y-a-t-il des choses qui vous empêchent d'avancer, des aspects qui vous posent problème et qu'il faudrait améliorer ? Vous êtes également invité-e-s à exprimer vos besoins vis-à-vis du réseau. Par rapport aux écueils que vous avez identifiés, pensez-vous que le réseau pourrait vous aider d'une quelconque manière ?

La dernière partie vous invite à réfléchir aux possibilités d'amélioration de votre partenariat vis-à-vis de l'ensemble des discussions que vous avez eu. Ont-elles fait émerger des idées, des envies, des projets ? Dans quelle direction voulez-vous aller ? Avez-vous pensé à de nouvelles manières de fonctionner ? Comment voulez-vous faire évoluer vos pratiques ?

FICHE THEMATIQUE A



Implication et convivialité dans l'AMAP

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 4

UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS UNE DÉMARCHÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE

Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et le partage des savoirs. Elle :

- s'organise sur la base d'une implication de l'ensemble de ses membres,
- veille à sa pérennisation et à la circulation de l'information,
- cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la coresponsabilité.

UN ENGAGEMENT SOCIAL

• Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- être présent-e-s sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e-s),
- créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s,
- sensibiliser les amapien-ne-s à leur métier et à la vie de la ferme,
- participer à l'organisation de visites de ferme et d'ateliers pédagogiques,
- s'impliquer dans la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

• Pour les amapien-ne-s :

- s'impliquer dans la vie de l'AMAP (livraison, communication, animation, relation paysan-ne-s, continuité des partenariats, réseau,...),
- respecter les modes de fonctionnement de l'AMAP,
- participer aux visites de ferme et à leur organisation,
- participer à des activités pédagogiques et de soutien aux paysan-ne-s,
- être partie prenante de la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

FICHE THEMATIQUE A

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Vision globale de l'AMAP

- Comment qualifieriez-vous l'ambiance et les relations dans votre AMAP ?
 - Pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez que l'ensemble des membres de votre AMAP s'impliquent dans la vie de l'AMAP ? Si non, pensez-vous que cela risque de fragiliser l'AMAP ?
- Quels sont les différents rôles ou responsabilités qui existent dans votre AMAP ? Combien de personnes différentes tiennent ces rôles et responsabilités ?
- Selon vous, est-ce que tout-es les amapien-ne-s connaissent les moyens de s'impliquer dans l'AMAP et les besoins par rapport à cela ?
 - Si oui, par quel(s) média(s) ? (Discussions informelles, tableau d'affichage, mails, etc.) Si non, pourquoi ?
- Est-ce que vous mettez en place des méthodes ou des actions pour favoriser la participation et l'implication de tous ? Si oui, lesquelles ? Est-ce que vous pensez qu'elles sont efficaces ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que vous organisez au sein de l'AMAP des actions de sensibilisation à l'agriculture paysanne ?
 - Ex : apéro-débat, projection de films, expositions sur le lieu de livraison, etc
 - Si oui, lesquelles ? Sinon, pourquoi ?
- Est-ce que vous diffusez auprès des adhérent-e-s des informations portant sur des événements locaux ou des formations ?
 - Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ? Est-ce que vous mettez à disposition des amapien-ne-s des documents sur la thématique agricole ?
 - Ex : livres, documentaires, magazines, etc

FICHE THEMATIQUE A

- Si oui, lesquels ? Comment les faites-vous circuler ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-n-es organisent des visites de ferme/d'ateliers à l'attention des amapiens ?
 - A quelle fréquence ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les amapien-ne-s participent à l'organisation de visites de ferme/d'ateliers ?
 - A quelle fréquence ? Si non, pourquoi ? Les amapien-ne-s sont-ils nombreux à être présents durant ces visites ?
 - Si non pourquoi selon vous ? (défaut de communication, choix des dates, manque d'intérêt)
- Lorsque l'un-e des paysan-ne en fait la demande, est ce que les amapien-ne sont nombreux-ses à aller lui donner un coup de main sur la ferme ?
Si non, pourquoi selon vous ?

L'implication et les relations au quotidien dans l'AMAP

- Combien y-a-t-il de personnes au CA de votre AMAP ? Au bureau ? Est-ce que vous pensez que les membres sont bien renouvelés ? Pourquoi, selon vous ?
- L'AMAP organise-t-elle une AG tous les ans ? Est-ce que les amapien-ne-s et paysan-ne-s y sont suffisamment présents ? D'après vous, pourquoi ?
- Lors de l'AG, qui participe aux débats ? Y-a-t-il un temps spécifique qui permet aux amapien-ne-s et paysan-ne-s de s'impliquer dans la réflexion et la prise de décision ? (travail en petits groupes, etc)
- Est-ce qu'il y a un-e référent-e amapien-ne par paysan-ne ? Si non, pourquoi ?
- Le rôle de référent est-il bien défini ? Comment ? Est-il bien compris par toutes et tous ?
- Est-ce que vous mettez en place des choses pour inciter les amapien-ne-s à devenir référent ?
- Comment qualifieriez-vous les relations entre amapien-ne-s et paysan-ne-s ? Entre amapien-ne-s ? Entre paysan-ne-s ?
- Est-ce que les amapien-ne-s font confiance aux paysan-ne-s de l'AMAP ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s font confiance aux amapien-ne-s ? Si non, pourquoi ?
- Y-a-t-il ou y-a-t-il eu des tensions entre amapien-ne-s, entre paysan-ne-s, entre amapien-ne-s et paysan-ne-s ?
Si oui, lesquelles ? Pour quelle(s) raison(s) ?
- Y-a-t-il une/des choses qui font que vous ne vous sentez pas tout à fait à l'aise dans l'AMAP ?
- Y-a-t-il quelque chose qui vous dérange ?
- Est-ce que les amapien-ne-s sont satisfait-e-s de leur engagement en AMAP ? Pourquoi ?
- Le fait d'être en AMAP leur apporte-t-il plus qu'un panier ?
- Que pensent les paysan-ne-s de leur situation de paysan-ne en AMAP ? Est-elle satisfaisante ?
- L'AMAP leur apporte-t-elle d'avantage qu'un débouché stable ? Sinon, pourquoi ?

FICHE THEMATIQUE A

- Lors de l'arrivée de nouveaux adhérents, leur explique-t-on que l'AMAP est une association dont le bon fonctionnement repose sur le bénévolat ?
Quelqu'un prend-il le temps de discuter avec eux, de les guider ?
Les invite-t-on à discuter avec les producteurs ?
- Pourquoi est-ce que les amapien-ne-s de l'AMAP sont entré-e-s en AMAP ?
- Pourquoi est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP sont entré-e-s en AMAP ?
- Qui prend les décisions concernant la gestion de l'AMAP ?
Plutôt les amapien-ne-s ? Plutôt les paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Qui prend les décisions concernant la gestion de la ferme ?
Plutôt les amapien-ne-s ? Plutôt les paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Selon vous, les choix de production des paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils respectés par les amapien-ne-s ?
- Les paysan-ne-s prennent-ils en compte les souhaits des amapien-ne-s ?
- S'il l'un-e des paysan-ne-s de l'AMAP a déjà rencontré des problèmes, quelles ont été les réactions des amapiens ?
- En cas de difficultés (aléas climatiques, accident, etc) d'un-e paysan-ne, pensez-vous que le groupe d'amapien-ne-s sera solidaire ? De quelle manière ?

La livraison

- Y-a-t-il un espace convivial sur le lieu de livraison ? (espace d'accueil, chaises, tables, boissons, etc)
Si non, pourquoi ? Les amapien-ne-s ou les paysan-ne-s organisent-ils des temps conviviaux en dehors des livraisons ? Si oui, lesquels ? Cela fonctionne-t-il bien ? Si non, pourquoi ?
- Les amapien-ne-s et les paysan-ne-s discutent-ils ensemble durant les livraisons ?
- Est-ce que les amapien-ne-s discutent ensemble durant les livraisons ? Est-ce que les paysan-ne-s discutent ensemble ?
Si oui, cela concerne-t-il tout le monde ou une partie ? Si non, pourquoi ?
- Avez-vous déjà assisté à la livraison d'une autre AMAP ? Qu'en avez-vous pensé ?
- Est-ce que les paysan-ne-s sont physiquement présents aux livraisons ?
A quelle fréquence ? Si non, ou trop peu, pourquoi ?
- Lors des livraisons, quelles tâches sont effectuées par les paysan-ne-s ?
- Lors des livraisons, quelles tâches sont effectuées par les amapien-ne-s ? Est-ce que ce sont toujours les mêmes personnes ?
Si oui, pourquoi ? Est-ce problématique ?
- Comment favorisez-vous la participation des amapien-ne-s à la gestion de la livraison ?

FICHE THEMATIQUE A

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

FICHE THEMATIQUE A

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE A

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE A



LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recourent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE A

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

FICHE THEMATIQUE B



Communiquer en AMAP

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 4

UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et le partage des savoirs. Elle :

- s'organise sur la base d'une implication de l'ensemble de ses membres,
- veille à sa pérennisation et à la circulation de l'information,
- cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la coresponsabilité.

PRINCIPE 5

UNE RELATION SOLIDAIRE CONTRACTUALISÉE SANS INTERMÉDIAIRE

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires (la durée de la période de contrat est liée aux cycles de l'activité de la ferme et dépend de chaque famille d'aliments contractualisée).

Ce partenariat favorise la transparence entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Pour chaque famille d'aliments, le contrat :

- stipule les engagements réciproques des deux parties tels que définis dans la charte,
- établit un prix juste et rémunérateur prenant en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

FICHE THEMATIQUE B

UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE

• Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- mener leur activité et la faire évoluer dans le respect des principes de la charte des AMAP, en coopération avec les amapien-ne-s,
- être transparent-e-s sur les pratiques de culture, d'élevage et de transformation.

• Pour les amapien-ne-s :

- assurer la pérennisation de l'AMAP,
- faire évoluer leurs pratiques dans le respect des principes de la charte.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Pour débiter

- L'AMAP a-t-elle des outils de communication type gazette, blog, site internet, etc ?
 - Si non, pourquoi ?
 - Si oui, selon vous, les amapien-ne-s les lisent-ils avec intérêt ? Pourquoi ?
 - Les paysan-ne-s les lisent-ils avec intérêt ? Pourquoi ?
- Recevez-vous la brève du Réseau, si oui est-elle diffusée à l'ensemble de l'AMAP ?
- Qui est ce qui relaie les informations relatives à l'AMAP ? Pourquoi ?

Diffusion des informations

- Comment l'AMAP s'assure-t-elle que les informations relatives à la vie de l'AMAP circulent auprès des amapien-ne-s ?
Cela fonctionne-t-il bien ?

FICHE THEMATIQUE B

- Comment l'AMAP fait-elle en sorte que les paysan-ne-s aient accès aux informations relatives à la vie de l'AMAP ?
Cela fonctionne-t-il bien ?
- Est-ce que vous pensez que les informations sont diffusées assez vite/suffisamment à l'avance ?
Si non, pourquoi ?
- Y-a-t-il des informations qui ne sont pas, ou trop peu, relayées au sein de l'AMAP ? Lesquelles ?
Pourquoi, à votre avis ?

Transparence

- Est-ce que les paysan-ne-s ont transparents dans leurs pratiques : (labels, certifications, etc ? Lesquels ?, techniques de production, traitement, partage de la production entre leurs différents circuits de distribution, l'achat-revente ou d'échanges avec d'autres paysans ?
- Les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles invité-e-s aux réunions du CA ?
- Les comptes-rendus de CA sont-ils envoyés aux paysan-ne-s et amapien-ne-s ? Sous quels délais ?
Si non, pourquoi ?
- Organisez-vous une réunion de bilan en fin de saison avec vos paysans ?
- Les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles invités à l'Assemblée Générale ? Si non, pourquoi ?

Gouvernance

- Comment sont prises les décisions relatives à l'administration de l'AMAP ? (après concertation, consultation, votes, etc...) Par qui ?
- Comment sont prises les décisions concernant la vie de l'AMAP ? (après concertation, consultation, votes, etc...) Par qui ?
- Est-ce que l'AMAP met en place des sondages auprès des amapiens ?
- A quelle fréquence et sous quelle forme ? Quels thèmes y sont abordés ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que l'AMAP réalise des sondages auprès des paysan-ne-s ? A quelle fréquence et sous quelle forme ? Quels thèmes y sont abordés ? Si non, pourquoi ?

Visibilité de l'AMAP sur le territoire

- Est-ce que vous pensez que l'AMAP est connue des habitant-e-s de la ville/ du quartier/ du village/ dans lequel elle est implantée ? Pourquoi ?
- Mettez-vous en place des actions pour communiquer sur l'existence de l'AMAP ? Si oui lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Mettez-vous en place des outils/actions qui permettent de vulgariser l'AMAP auprès de tous types de publics ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

FICHE THEMATIQUE B

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE B

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

FICHE THEMATIQUE B

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE B

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR



LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recourent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE **B**

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

L'AMAP et le territoire

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 1

UNE DÉMARCHE D'AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale. En particulier, elle :

- soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
- favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
- s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
- accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
- est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

PRINCIPE 2

UNE PRATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

- durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
- favorisant la biodiversité végétale et animale,
- contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

PRINCIPE 3

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

Une AMAP coproduit une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale.

Elle cherche à rendre cohérent son soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population.

C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous.

FICHE THEMATIQUE C

UN ENGAGEMENT SOCIAL

• Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- être présent-e-s sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e-s),
- créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s,
- sensibiliser les amapien-ne-s à leur métier et à la vie de la ferme,
- participer à l'organisation de visites de ferme et d'ateliers pédagogiques,
- s'impliquer dans la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

• Pour les amapien-ne-s :

- s'impliquer dans la vie de l'AMAP (livraison, communication, animation, relation paysan-ne-s, continuité des partenariats, réseau,...),
- respecter les modes de fonctionnement de l'AMAP,
- participer aux visites de ferme et à leur organisation,
- participer à des activités pédagogiques et de soutien aux paysan-ne-s,
- être partie prenante de la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Accessibilité de l'AMAP

- Est-ce que vous pensez que l'AMAP est connue des habitant-e-s de la ville/ du quartier/ du village/ dans lequel elle est implantée ? Pourquoi ?
- Mettez-vous en place des actions pour communiquer sur l'existence de l'AMAP ?
 - Si oui lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Mettez-vous en place des outils/actions qui permettent de vulgariser l'AMAP auprès de tous types de publics ?
 - Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

FICHE THEMATIQUE C

- Avez-vous mis en place des méthodes de type « paniers solidaires » pour permettre l'accessibilité de l'AMAP à des personnes ayant peu de revenus ?
 - Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez qu'il y a une mixité sociale importante dans votre AMAP ?
- Selon vous, qu'est ce qui pourrait freiner l'accessibilité de votre AMAP à toutes et à tous ?

Le Mouvement des AMAP

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des échanges avec d'autres paysans ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que votre AMAP a des échanges avec d'autres AMAP du territoire ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP a-t-elle déjà participé à la création d'une autre AMAP ? (parrainage, etc)
- Est-ce que l'un-e des paysan-ne de votre AMAP a déjà parrainé un-e paysan-ne s'installant en AMAP ?
- Êtes-vous adhérent-e-s de la Fédération des AMAP d'Auvergne-Rhône-Alpes ? Si non, pourquoi ?
- Diffusez-vous dans l'AMAP des informations en provenance du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes (ex : lettre d'info) Si non, pourquoi ?

La dynamique de territoire

- Votre AMAP organise-t-elle des événements ouverts à un plus large public que celui des adhérents de l'AMAP ? Lesquels ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP participe-t-elle à des événements locaux extérieurs à l'AMAP ? (fêtes, forum des associations, foires, etc...)
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des liens avec des acteurs agricoles du territoire ? (ABP, GFA, CUMA, confédération paysanne, Terre De Liens, réseau informel, etc...) Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP est-elle en lien, ou crée-t-elle, des partenariats avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles ? A quelle(s) occasion(s) ?
- Est-ce que les paysan-ne-s participent à des formations ? Si oui, lesquelles ?
- Les élus locaux ou les acteurs institutionnels du territoire ont-ils connaissance de l'existence de votre AMAP ? Les avez-vous déjà rencontrés ou sollicités ? A quelle occasion ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP promeut-elle l'Agriculture Paysanne sur le territoire ? Comment ? Sinon, pourquoi ?

L'AMAP et l'environnement

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent la biodiversité végétale et animale sur leur ferme ? Comment ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s utilisent des produits phytosanitaires ? Les matières premières

FICHE THEMATIQUE C

utilisées ont-elles subi des traitements ? Si oui, lesquels ? Pourquoi ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, etc)

Si oui, quelles sont les évolutions envisagées ?

- Est-ce que les produits distribués via l'AMAP contiennent des OGM ? (explicitiez selon la production)
- Est-ce que les paysan-ne-s favorisent les semences paysannes dans le processus de production ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent des produits locaux pour leurs achats ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, semences, etc)

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE C

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

FICHE THEMATIQUE C

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE C

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE C

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR



Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recoupent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

La viabilité économique du partenariat

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 5

UNE RELATION SOLIDAIRE CONTRACTUALISÉE SANS INTERMÉDIAIRE

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires (la durée de la période de contrat est liée aux cycles de l'activité de la ferme et dépend de chaque famille d'aliments contractualisée).

Ce partenariat favorise la transparence entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Pour chaque famille d'aliments, le contrat :

- stipule les engagements réciproques des deux parties tels que définis dans la charte,
- établit un prix juste et rémunérateur prenant en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

FICHE THEMATIQUE D

UN ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE

• Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- livrer à périodicité préétablie des aliments de saison, frais ou transformés, diversifiés et issus de leur ferme. Les produits transformés feront l'objet de mentions spécifiques (processus de fabrication transparent et tracé, ...) incluses dans le contrat,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires visant à assurer la livraison régulière des parts de production définies par contrat,
- déterminer en toute transparence avec les amapien-ne-s un prix forfaitaire stable, garanti et équitable sur la durée du contrat.

Une solidarité entre paysan-ne-s peut permettre l'échange occasionnel d'aliments de même nature en toute transparence et avec l'accord explicite des amapien-ne-s,

• Pour les amapien-ne-s :

- contractualiser et prépayer la production sur la période du contrat à un prix équitable, en s'interdisant l'échange marchand sur les lieux de livraison,
- prendre en compte équitablement avec les paysan-ne-s les fluctuations et aléas inhérents à leur activité.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Le Prix

- Est-ce que les amapien-ne-s trouvent que le prix du panier est équitable ? Pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s pensent que l'AMAP leur fournit une activité commerciale suffisamment rémunérée ? Rentrent-

FICHE THEMATIQUE D

ils/elles dans leurs frais? Pourquoi ?

- L'AMAP a-t-elle permis aux paysan-ne-s de maintenir ou de développer de l'emploi ?
- Comment avez-vous calculé le prix du panier, pour chacun-e des paysan-ne-s de votre AMAP ?
 - Est-il évalué en fonction du coût de revient? En fonction du prix pratiqué par d'autres paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Pour chacun-e des paysan-ne-s, le prix a-t-il évolué depuis le début du partenariat ? Pourquoi ?
- Est-ce que les amapien-ne-s ou les paysan-ne-s voudraient faire évoluer le prix ? Pourquoi ?

L'accessibilité

- Mettez-vous en place des outils/actions qui permettent de vulgariser l'AMAP auprès de tous types de publics ?
- Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Avez-vous mis en place des méthodes de type « paniers solidaires » pour permettre l'accessibilité de l'AMAP à des personnes ayant peu de revenus ?
- Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez qu'il y a une mixité sociale importante dans votre AMAP ?
- Selon vous, qu'est ce qui pourrait freiner l'accessibilité de votre AMAP à toutes et à tous ?

Les contrats

- Y-a-t-il un contrat signé entre chaque amapien-ne et chaque paysan-ne-s ? Qui rédige les contrats ?
- Quels éléments sont inscrits dans les contrats ? Pourquoi ?
- Pour quelle durée les contrats sont-ils établis, pour chaque paysan-ne ? Pourquoi ? Est-ce suffisamment sécurisant pour les paysan-ne-s ?
- Est-ce que les amapien-ne-s paient les paniers en début de contrat ? Comment s'organise le paiement ? Sous quelle forme ?
- Rencontrez-vous des difficultés, des questionnements par rapport à la manière de rédiger ou de faire fonctionner ce partenariat par contrats ?
- Combien de temps avant la fin du contrat est-il décidé de son renouvellement avec les paysan-ne-s ?

(voir kit contrat)

La pérennisation

- Est-ce que les amapien-ne-s sont satisfait-e-s du contenu du panier, pour chaque producteur? Est-ce qu'ils/elles le trouvent diversifié, en quantité suffisante ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les amapien-ne-s sont satisfaits de la qualité des produits de l'AMAP ? Pourquoi ?
- Sur quoi vous êtes-vous basé pour répondre aux deux précédentes questions ? (sondage, impression, etc).
- Est-ce que vous pensez que les amapien-ne-s vont renouveler leur-s contrat-s pour la saison suivante ? Pourquoi ?
- Quel est le taux de turn-over au niveau des adhérent-e-s de l'AMAP ?

FICHE THEMATIQUE D

- Le nombre d'adhérent-e-s est-il adapté aux besoins ou aux souhaits de chaque paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez que les paysan-ne-s vont renouveler leur partenariat avec votre AMAP ? Pourquoi ?
- Y-a-t-il des échanges d'argent sur le lieu de livraison ? Si oui, connaissez-vous les risques encourus d'un point de vue légal ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre par l'AMAP pour assurer la pérennisation des partenariats ?
- Est-ce que votre AMAP s'est déjà séparé d'un-e paysan-ne par le passé ? Pour quelles raisons ?
- Combien de temps avant la fin du partenariat est ce que la personne en a été avertie ?

Paysan-ne en AMAP

- Depuis combien de temps les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles installé-e-s ? Cela a-t-il une influence sur le contenu des paniers ?
- Depuis combien de temps travaillent-ils/elles en AMAP ? Cela a-t-il une influence sur le contenu des paniers ?
- Quelle taille font les fermes des paysan-ne-s de l'AMAP ?
- Combien y-a-t-il d'actifs familiaux et/ou de salariés directement rémunérés par l'activité de chaque paysan-ne ?
- Est-ce que les paysan-ne-s ont des besoins supplémentaires en main d'œuvre ?
- Est-ce que les paysan-ne-s ont d'autres débouchés que l'AMAP ? Si oui, quel pourcentage représente l'AMAP par rapport à l'ensemble des débouchés ?
- Est-ce que l'AMAP permet aux paysan-ne-s d'avoir des conditions de travail satisfaisantes ? Pourquoi ? Combien d'heures en moyenne travaillent-ils par jour ? Leur travail est-il pénible physiquement ?

Les aléas

- Est-ce que les paysan-ne-s ont connu ou connaissent des difficultés de production ? A quelle fréquence ? Lesquelles ? Pourquoi ? Cela impacte-t-il le contenu du panier ?
- Est-ce que les amapien-ne-s acceptent suffisamment les difficultés de production que les paysan-ne-s peuvent rencontrer ?
- Est-ce que les paysan-ne-s pratiquent l'achat-revente ou les échanges avec d'autres producteurs ? A quelle fréquence ? Pourquoi ?

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes

FICHE THEMATIQUE D

vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



FICHE THEMATIQUE D

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE D

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE D

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR



LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recourent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE D

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

Démarrage du partenariat

Etape 1 : Organiser une visite avec le producteur et les AMAP concernées

- 5 min

Réaliser la visite avec au moins 2 amapiens par AMAP concernée

Etape 2. Solliciter des participants - 5 min

Prenez le temps d'inviter un producteur de la même filière, en Bio et en AMAP, une personne membre du Conseil d'Administration d'un réseau d'AMAP et les amapiens souhaitant entrer en partenariat ou l'étant déjà.

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 1

UNE DÉMARCHE D'AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale. En particulier, elle :

- soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
- favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
- s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
- accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
- est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

PRINCIPE 2

UNE PRATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

- durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
- favorisant la biodiversité végétale et animale,
- contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

PRINCIPE 3

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

Une AMAP coproduit une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale.

Elle cherche à rendre cohérent son soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population.

C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous.

FICHE THEMATIQUE E

PRINCIPE 4

UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et le partage des savoirs. Elle :

- s'organise sur la base d'une implication de l'ensemble de ses membres,
- veille à sa pérennisation et à la circulation de l'information,
- cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la coresponsabilité.

PRINCIPE 5

UNE RELATION SOLIDAIRE CONTRACTUALISÉE SANS INTERMÉDIAIRE

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires (la durée de la période de contrat est liée aux cycles de l'activité de la ferme et dépend de chaque famille d'aliments contractualisée).

Ce partenariat favorise la transparence entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Pour chaque famille d'aliments, le contrat :

- stipule les engagements réciproques des deux parties tels que définis dans la charte,
- établit un prix juste et rémunérateur prenant en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

FICHE THEMATIQUE E

Paysan-ne en AMAP

- Historique de la ferme (date d'installation, origine de la ferme, processus d'arrivée en AMAP)
- Production de la ferme (nature, quantité, prix)
- Attentes du paysan-ne vis à vis de l'AMAP
- Forme et Taille de la ferme (statut, surface, bâtiment, matériel)
- Travaille-t-il déjà en AMAP, si oui depuis combien de temps ?
- Combien y-a-t-il d'actifs familiaux et/ou de salariés directement rémunérés par l'activité de la ferme ?
 - Est-ce que les paysan-ne-s ont des besoins supplémentaires en main d'œuvre ?
- Est-ce que l'AMAP permet aux paysan-ne-s d'avoir des conditions de travail satisfaisantes ? Pourquoi ? Combien d'heures en moyenne travaillent-ils par jour ? Leur travail est-il pénible physiquement ?
- Est-ce que les paysan-ne-s ont d'autres débouchés que l'AMAP ?
 - Si oui, quel pourcentage représente l'AMAP par rapport à l'ensemble des débouchés ?

Pratiques Agricoles

- Quelles pratiques agricoles y-a-t-il sur la ferme ? (travail du sol, fertilisation, irrigation, produits utilisés).
- Quelle distance entre le lieu de production et son mode de distribution ? Y compris dans ses filières d'approvisionnement ?
- Quelle est l'origine des semences ? Y-a-t-il une attention particulière apportée à la biodiversité.
- Quelle gestion de l'irrigation est pratiquée sur la ferme ?
- Quelle pratique est utilisée dans la gestion des adventices ?
- Quelle pratique est utilisée dans la gestion des maladies ?
- Quelle pratique de stockage et de conservation des produits ?

Si production animale

- Quelle est la race et le nombre d'animaux ?
- Quelle pratique de la reproduction du cheptel ?
- Quel rapport entre la surface et le nombre d'animaux ?
- Quelle alimentation (nature, fournisseur, quantité, minéraux, complément)
- Quel traitement sanitaire (vaccination, traitement)

Le prix

- Est-ce que les paysan-ne-s pensent que l'AMAP leur fournit une activité commerciale suffisamment rémunérée ? Rentrent-ils/elles dans leurs frais ? Pourquoi ?

FICHE THEMATIQUE E

- L'AMAP a-t-elle permis aux paysan-ne-s de maintenir ou de développer de l'emploi ?
- Comment avez-vous calculé le prix du panier, pour chacun-e des paysan-ne-s de votre AMAP ?
- Est-il évalué en fonction du coût de revient ? En fonction du prix pratiqué par d'autres paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Pensez-vous faire un point au bout d'un an sur les prix pratiqués ?

Les contrats

- Avez-vous connaissance des contrats utilisés en AMAP, la charte prévoit qu'un contrat est signé entre chaque amapien-ne et chaque paysan-ne-s ? Qui rédige les contrats ?
- Voici un exemple de contrat. N'hésitez pas à vous en inspirer, le réseau est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.
- Pour quelle durée les contrats sont-ils établis, pour chaque paysan-ne ?
- Pourquoi ? Est-ce suffisamment sécurisant pour les paysan-ne-s ?
- Est-ce que les amapien-ne-s paient les paniers en début de contrat ? Comment s'organise le paiement ? Sous quelle forme ?
- Rencontrez-vous des difficultés, des questionnements par rapport à la manière de rédiger ou de faire fonctionner ce partenariat par contrats ?
- Combien de temps avant la fin du contrat est-il décidé de son renouvellement avec les paysan-ne-s ?

La pérennisation

- Est-ce que l'AMAP possède un règlement intérieur stipulant les attentes de l'AMAP vis à vis du producteur et les devoirs et droits de chacune des parties ? Est-ce qu'il a été communiqué auprès du nouveau producteur ?
- Avez-vous prévu de faire un bilan annuel avec le producteur ?, si oui à quelle occasion ? Et de quelles données aurez-vous besoin ?
- A quelle occasion le paysan sera sollicité dans l'AMAP ?
- Quel est le taux de turn-over au niveau des adhérent-e-s de l'AMAP ?
- Le nombre d'adhérent-e-s est-il adapté aux besoins ou aux souhaits du paysan-ne- ? Pourquoi ?
- Connaissez-vous le cadre légal de l'AMAP ? Si non, nous vous conseillons de lire le document Ce qu'il ne faut pas faire en AMAP, proposé par le Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes
- Quels sont les moyens mis en œuvre par l'AMAP pour assurer la pérennisation des partenariats ?
- Est-ce que votre AMAP s'est déjà séparé d'un-e paysan-ne par le passé ? Pour quelles raisons ?
- Combien de temps avant la fin du partenariat est-ce que la personne en a été avertie ?

FICHE THEMATIQUE E

Les aléas

- En cas d'aléas sur la ferme, comment envisagez vous le partenariat ?
- Ex : mauvaise saison qui empêche le producteur d'honorer ces paniers pendant 0-1 - 1-3 mois - 3-6 mois
- Est-ce que le sujet est abordé avec les amapiens lors de l'AG de l'AMAP ?
- L'AMAP a-t-elle été confrontée à des aléas, si oui comment avait-elle réagi ?
- L'AMAP accepte-t-elle en cas d'aléas que le paysan vende des produits d'un collègue ? Si oui à quelle condition ?

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE E

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

FICHE THEMATIQUE E

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE E

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE E

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR



LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recourent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE E

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

Pratiques Agricoles en AMAP

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 1

UNE DÉMARCHÉ D'AGRICULTURE PAYSANNE

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale. En particulier, elle :

- soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
- favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
- s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
- accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
- est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

PRINCIPE 2

UNE PRATIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

- durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
- favorisant la biodiversité végétale et animale,
- contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

FICHE THEMATIQUE F

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Paysan-ne en AMAP

- Historique de la ferme (date d'installation, origine de la ferme, processus d'arrivée en AMAP)
- Production de la ferme (nature, quantité, prix)
- Attentes du paysan-ne vis à vis de l'AMAP
- Forme et Taille de la ferme (statut, surface, bâtiment, matériel)
- Travaille-t-il déjà en AMAP, si oui depuis combien de temps ?
- Combien y-a-t-il d'actifs familiaux et/ou de salariés directement rémunérés par l'activité de la ferme ?
 - Est-ce que les paysan-ne-s ont des besoins supplémentaires en main d'œuvre ?
- Est-ce que l'AMAP permet aux paysan-ne-s d'avoir des conditions de travail satisfaisantes ? Pourquoi ? Combien d'heures en moyenne travaillent-ils par jour ? Leur travail est-il pénible physiquement ?
- Est-ce que les paysan-ne-s ont d'autres débouchés que l'AMAP ?
 - Si oui, quel pourcentage représente l'AMAP par rapport à l'ensemble des débouchés ?

Pratiques agricoles

- Quelles pratiques agricoles y-a-t-il sur la ferme ? (travail du sol, fertilisation, irrigation, produits utilisés).
- Quelle distance entre le lieu de production et son mode de distribution ? Y compris dans ses filières d'approvisionnement ?
- Quelle est l'origine des semences ? Y-a-t-il une attention particulière apportée à la biodiversité.
- Quelle gestion de l'irrigation est pratiquée sur la ferme ?
- Quelle pratique est utilisée dans la gestion des adventices ?
- Quelle pratique est utilisée dans la gestion des maladies ?
- Quelle pratique de stockage et de conservation des produits ?

FICHE THEMATIQUE F

Si production animale

- Quelle est la race et le nombre d'animaux ?
- Quelle pratique de la reproduction du cheptel ?
- Quel rapport entre la surface et le nombre d'animaux ?
- Quelle alimentation (nature, fournisseur, quantité, minéraux, complément)
- Quel traitement sanitaire (vaccination, traitement)

Pratiques agro-écologiques dans la ferme

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent la biodiversité végétale et animale sur leur ferme ? Comment ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s utilisent des produits phytosanitaires ? Les matières premières utilisées ont-elles subi des traitements ? Si oui, lesquels ? Pourquoi ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, etc). Si oui, quelles sont les évolutions envisagées ?
- Est-ce que les produits distribués via l'AMAP contiennent des OGM ? (explicitiez selon la production)
- Est-ce que les paysan-ne-s favorisent les semences paysannes dans le processus de production ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP favorisent des produits locaux pour leurs achats ? (explicitiez selon la production : alimentation animale, plants, semences, etc)

Démarche d'agriculture paysanne

- Votre AMAP participe-t-elle à des événements locaux extérieurs à l'AMAP ? (fêtes, forum des associations, foires, etc...)
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des liens avec des acteurs agricoles du territoire ? (ABP, GFA, CUMA, confédération paysanne, Terre De Liens, réseau informel, etc...) Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP est-elle en lien, ou crée-t-elle, des partenariats avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles ? A quelle(s) occasion(s) ?
- Est-ce que les paysan-ne-s participent à des formations ? Si oui, lesquelles ?

Transparence et coresponsabilité avec les Amapien-ne-s

- Est-ce que les paysan-ne-s ont des labels, certifications, etc ? Lesquels ? Pourquoi ce choix ? Si non, comment est-ce que les amapien-ne-s ont connaissance du processus de production ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP communiquent par rapport à l'activité de leur ferme/de leur atelier ? De quelle manière ? Cette information est-elle accessible à l'ensemble des amapien-ne-s ?

FICHE THEMATIQUE F

- Est-ce que les paysan-ne-s explicitent les modalités de partage de la production entre leurs différents circuits de distribution ? De quelle manière ? Cette information est-elle accessible à l'ensemble des amapien-ne-s ?
- Est-ce que les paysan-ne-s signalent clairement lorsque des produits sont issus de l'achat-revente ou d'échanges avec d'autres paysans ? De quelle manière ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysans informent les amapien-ne-s sur les traitements effectués ?
- Les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles invité-e-s aux réunions du CA ?
- Les comptes-rendus de CA sont-ils envoyés aux paysan-ne-s et amapien-ne-s ? Sous quels délais ? Si non, pourquoi ?
- Les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles invités à l'Assemblée Générale ? Si non, pourquoi ?

Démarche d'Amélioration des Pratiques

- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des échanges avec d'autres paysans ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que votre AMAP a des échanges avec d'autres AMAP du territoire ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ? Si non, pourquoi ?
- Votre AMAP a-t-elle déjà participé à la création d'une autre AMAP ? (parrainage, etc)
- Est-ce que l'un-e des paysan-ne de votre AMAP a déjà parrainé un-e paysan-ne s'installant en AMAP ?

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



Etape 7. Faire le point - 25 min

Quelles bonnes pratiques ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles difficultés avez-vous repéré ? Avez-vous des attentes vis-à-vis du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? Quels projets avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Les bonnes pratiques identifiées (Quoi ? Comment ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE F

Les difficultés soulevées / Les points à améliorer (Quoi ? Pourquoi ?)

Avez-vous besoin d'aide/d'outils/d'idées de la part du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ?

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

FICHE THEMATIQUE F

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE F

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE F



LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recoupent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE F

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

Mon AMAP dans le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes

Etape 1 : Les groupes - 5 min

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou séparez-vous en petits groupes d'environ 6 personnes.

ETAPE 2. Répartition des rôles - 5 min

Prenez les feuilles de route situées à la fin de la fiche thématique.

Puis, désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- Un-e animateur-trice, qui anime la séance à l'aide de la feuille de route animation
- Un-e secrétaire, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la feuille de prise de notes
- Un-e maître du temps, qui gère le temps à l'aide de la feuille de route maître du temps

Etape 3. Ce que dit la charte - 10 min

L'animateur-trice lit à voix haute les titres des 5 principes en AMAP et des 3 engagements traduisant ces principes.

PRINCIPE 4

UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS UNE DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et le partage des savoirs. Elle :

- s'organise sur la base d'une implication de l'ensemble de ses membres,
- veille à sa pérennisation et à la circulation de l'information,
- cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la coresponsabilité.

UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE ET DE RÉSEAU

Par ailleurs, parce que l'AMAP est plus qu'un « panier », elle s'inscrit dans une dynamique de territoire et contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable.

Elle s'implique dans la vie du mouvement des AMAP pour la pérennisation, l'essaimage et la visibilité des AMAP ; elle participe ainsi à la création de nouvelles fermes fonctionnant en AMAP.

Le mouvement des AMAP invite à la dissémination positive de « l'esprit AMAP » dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire ; il encourage la création d'autres partenariats locaux (artisanat, finance, culture, etc.).

Etape 4. Evaluation colorée - 5 min

Après avoir lu les principes de la charte, essayez d'autodéterminer ensemble où se situe votre partenariat AMAP en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

FICHE THEMATIQUE 6

- **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
- **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
- **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire, mais vous êtes sur la bonne voie
- **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
- **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

Etape 5. Les bonnes questions à se poser - 1 heure

L'animateur-trice propose en fonction du partenariat et des attentes de chacun de lire une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de support aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Le mouvement des AMAP

- Participez-vous au Réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes : AG, CA, groupes de travail ?
- Participez-vous au MIRAMAP ? AG, CA, rencontres nationales ?
- Avez-vous déjà assisté, contribué à une visite participative organisée par le réseau ?
- Est-ce que votre AMAP a des échanges avec d'autres AMAP du territoire ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre : interamap, café AMAP, informel ? Si non, pourquoi ?
- Diffusez-vous dans l'AMAP des informations en provenance du Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes ? (ex : brève) Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s de l'AMAP ont des échanges avec d'autres paysans ? A quelle fréquence ? Dans quel cadre ?
- Votre AMAP a-t-elle déjà participé à la création d'une autre AMAP ? (parrainage, etc)
- Est-ce que l'un-e des paysan-ne de votre AMAP a déjà parrainé un-e paysan-ne s'installant en AMAP ?
- Seriez-vous prêt à utiliser un outil commun en ligne : AMAPK ? Pour gérer vos contrats, listes de diffusion, planning de distribution...
- Êtes-vous adhérent-e-s au Réseau AMAP d'Auvergne-Rhône-Alpes ? Sinon, pourquoi ?
- Est-ce que les paysans de l'AMAP adhèrent au Réseau ? Si non, pourquoi ?

Etape 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, réévaluez votre partenariat vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



FICHE THEMATIQUE 6

Zoom sur... la bonne idée « implication » !
(cadre réservé à la présentation d'une bonne initiative mise en place par une AMAP en Auvergne-Rhône-Alpes)

Et maintenant, quels sont vos objectifs d'amélioration ? Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE THEMATIQUE G

LA FEUILLE DE ROUTE DU/DE LA SECRETAIRE

La règle d'or du/de la secrétaire: tout au long de la séance, repérer dans les discussions et écrire dans le tableau quelles sont les bonnes pratiques évoquées, quels sont les problèmes dont parlent les participant-e-s, et quelles idées émergent. C'est à partir de vos prises de notes que le groupe pourra faire le point durant l'étape 7 !

Les bonnes pratiques évoquées	Les points faibles repérés	Les idées pour s'améliorer
Exemple : une table d'accueil à l'entrée de la livraison	Exemple : difficultés à mobiliser pour la tenue de stands	Exemple : l'AMAP pourrait s'abonner à un magazine sur l'agriculture paysanne et le mettre à disposition lors des livraisons

FICHE THEMATIQUE G



LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR

Les trois règles d'or pour animer cette séance :

- La liste de questions de l'étape 5 est un appui, **un support pour stimuler la discussion**. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse précise et homogène à chaque question, ni de s'attarder sur des questions qui recourent ce dont vous avez déjà parlé avant! Vous pouvez également **sélectionner ensemble des questions prioritaires pour réduire le temps de la séance**.
- Veillez surtout à ce qu'il y ait une bonne **répartition de la parole**, une ou deux personnes ne doivent pas monopoliser la parole au sein du groupe! Si c'est le cas, n'hésitez pas à intervenir en proposant par exemple des tours de parole, afin de faire participer tout le monde.
- Il y a au total 7 étapes à franchir durant cette séance, signalées dans des encadrés. En tant qu'animateur-trice, **suivez toutes les étapes une par une**. A la fin de la séance, les 7 étapes doivent être finies, ne négligez pas la dernière étape qui permet de ne pas repartir de la réunion sans avoir pu conclure.
Faites-vous aider pour cela par le maître du temps !

A vous de jouer !

LA FEUILLE DE ROUTE DU MAITRE DU TEMPS

Les trois règles d'or du maître du temps :

- Ayez en tête dès le départ le **temps total** de réunion dont vous disposez.
- En fonction de ce temps global, veillez à ce qu'il soit possible de **réaliser chacune des 7 étapes** que comporte la fiche thématique. Vous pouvez vous aider pour cela du temps qui est donné à titre indicatif à chaque étape : il est calculé pour une réunion de 2h.
- N'hésitez pas à **intervenir** si vous constatez que le groupe passe trop de temps à une étape et qu'il ne sera pas possible de tenir le timing. Vous pouvez ainsi inciter le groupe à passer à l'étape suivante, ou leur signaler qu'il ne reste plus que 5 minutes pour conclure.

A vous de jouer !

FICHE THEMATIQUE 6

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre